Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 7

Artikel: Retrait total avec valorisation du couvain
Autor: Glanzmann, Jürg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068208

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Retrait total avec valorisation du couvain

Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), juerg.glanzmann@apiservice.ch

Ce mode de reproduction des colonies impliquant beaucoup de travail et de matériel, permet de former de nombreuses jeunes colonies encore en juillet. Il est prometteur si l'infestation varroa est faible à moyenne. Etant donné que, grâce à l'absence de couvain qui en résulte, les nouvelles colonies comme celles dont les cadres ont été retirés sont traitées à l'acide oxalique, on peut renoncer au premier traitement à l'acide formique en été, mais pas au second.

Ce processus, originaire de l'étranger, est désormais aussi de plus en plus pratiqué en Suisse. Après la dernière récolte de miel en juillet, des colonies fortes et dynamiques sont placées sur cadres de cire gaufrée. Le couvain existant est transféré dans une ruche (d'éclosion du couvain), puis valorisé après éclosion des abeilles au moyen d'essaims artificiels. Cette méthode permet de créer de nombreuses jeunes colonies encore tard dans la saison apicole. Cependant, le taux d'échec est généralement plus élevé compte tenu de la saison que lors d'une création en mai ou en juin. En optant pour ce processus, on remplace l'acide formique par l'acide oxalique pour le premier traitement antivarroa. Si vous voulez utiliser cette méthode pour l'ensemble du rucher, vous aurez besoin de beaucoup de matériel et impérativement d'une bonne planification. Je recommande de l'utiliser pour la première fois sur quelques colonies seulement. Vous vous assurerez ainsi que cette méthode sera couronnée de succès sur votre propre rucher et qu'elle vous séduira également en tant qu'apiculteur.

Condition de base

Veillez à ce que vos colonies soient en parfaite santé. En cas de doute, et pour exclure d'éventuelles maladies, il faut toujours faire appel à l'inspecteur des ruchers. Une valorisation du couvain n'a de sens que si la chute naturelle de varroa mesurée juste auparavant est moyenne à faible. Cela signifie qu'en juillet il ne doit pas y avoir plus de 7 acariens par jour sur le fond de la ruche protégé par une grille. S'il y en a davantage, le couvain doit être fondu comme indiqué dans le traitement d'urgence (aide-mémoire 1.7. Traitement d'urgence antivarroa), étant donné que les abeilles en train d'éclore sont généralement faibles et qu'elles engendrent un mauvais développement de la jeune colonie.

Si vous voulez changer les reines des colonies de production, le mieux est d'introduire la nouvelle reine dans la cagette d'introduction avec pâte de nourrissement. Mais attention : comme pour la création ultérieure des essaims artificiels, ces reines doivent être « prêtes ». Elles le sont quand dans les ruches d'élevage le premier couvain est en train d'éclore. On s'assure ainsi que la nouvelle reine produit suffisamment de phéromones pour être bien acceptée par la colonie.

Pour que les colonies placées sur cadres de cire gaufrée se développent bien, il est important de veiller à un bon et constant approvisionnement en nourriture. L'approvisionnement en

pollen est un grand défi étant donné qu'à cette période de l'année il n'y a souvent que peu de plantes en fleur. Choisissez un emplacement avec une offre diversifiée et suffisante en plantes mellifères et en pollen à la fin de l'été. N'oubliez pas le traitement antivarroa à l'acide formique en septembre. Bien qu'à peu près 8 semaines seulement se soient écoulées depuis la création des colonies, les acariens se sont souvent déjà reproduits en masse.

Procédure

Vous avez préalablement noté la chute naturelle des acariens dans toutes les colonies afin d'exclure celles qui ne conviennent pas ou de détruire le couvain. Dès que la dernière récolte de miel (généralement à mi-juillet) a été effectuée, les colonies appropriées doivent être placées immédiatement sur cadres de cire gaufrée. Evitez de perdre trop de temps afin que les colonies puissent se développer suffisamment rapidement. Plus on tarde, plus la procédure est risquée.

L'évaluation de toutes les colonies à fin septembre/début octobre est très importante (aide-mémoire 4.7. Evaluation et sélection des colonies). De plus petites colonies avec un nid à couvain compact et des abeilles saines et dynamiques sont les plus indiquées pour être réunies avec des colonies de production, afin de remplacer leur reine. Les petites colonies qui, en octobre, n'atteignent pas une taille de 5 allées bien occupées (soit env. 5'000 abeilles), doivent être réunies afin de leur créer des conditions idéales pour passer l'hiver.

Étapes concrètes du travail selon le nouvel aide-mémoire 1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain (www.apiservice.ch/aidememoire):

Colonie de production

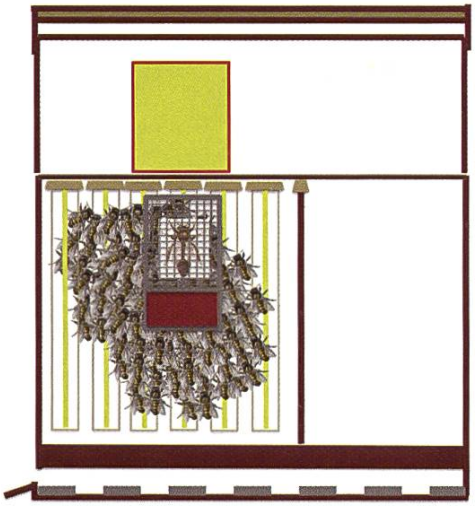

- Immédiatement après la dernière récolte de miel en juillet chercher la reine dans les colonies choisies et les placer dans une cage d'introduction fermée avec de la pâte de nourrissement.
- Retirer tous les cadres.
- Equiper les ruches vides de cadres de cire gaufrée.
- Introduire la reine encagée ainsi qu'une grande partie des abeilles.
- Nourrir de suite les colonies de production avec de l'eau sucrée 1:1.
- Au plus tard 7 jours après retrait du couvain, vérifier que la colonie n'est pas orpheline et la traiter à l'acide oxalique.

Ruche d'éclosion du couvain

- Réunir dans une nouvelle ruche les cadres de couvain et de nourriture retirés avec des abeilles d'une surface correspondant environ à la paume d'une main pour chaque cadre (ruche d'éclosion du couvain).

- Placer ces ruches à une distance d'au moins 3 kilomètres des colonies de production, ouvrir immédiatement mais étroitement les trous de vol.
- 10 jours après la mise en place de la ruche d'éclosion du couvain, prélever une grande partie des jeunes abeilles pour la formation d'essaims artificiels (création et traitement à l'acide oxalique selon aide-mémoire 1.4.2.) et détruire simultanément, à l'exception d'une ou deux, les cellules royales de la ruche d'éclosion du couvain.
- 3 semaines après ladite formation, prélever de la ruche d'éclosion du couvain les abeilles restantes et former de nouveaux essaims artificiels.
- Fondre tous les cadres à couvain de la ruche d'éclosion du couvain.

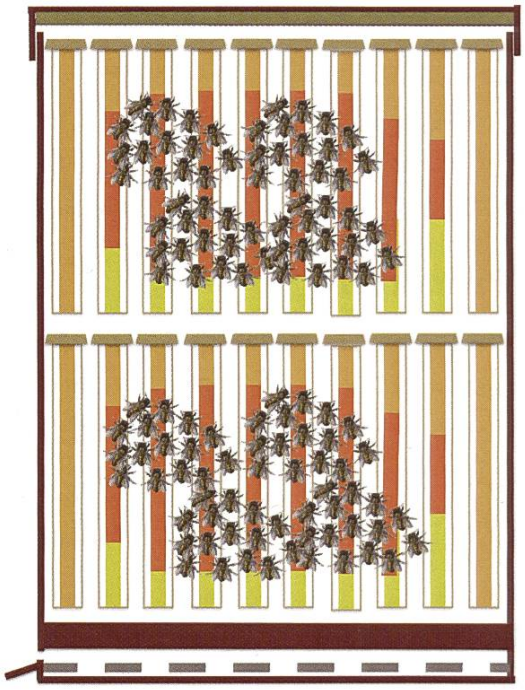

Rucher de jeunes colonies *Photo ©apiservice*